

**PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT**  
**RETOUR DES DOSSIERS**  
**AU PLUS TARD LE 1er JUILLET**

- Le règlement du premier mois de demi-pension :  
- 66€20/élève (forfait 4 jours) ou 50€ (forfait 3 purs)  
(Chèque à l'ordre de l'OGEC Saint Joseph encaissé début septembre)
- Fiche sanitaire 2019/2020 (un document par famille)
- Convention financière signée (un document par famille)
- Convention de scolarisation signée (un document par famille)
- Charte éducative de confiance signée
- Règlement intérieur signé
- Attestation d'assurance « responsabilité civile » **à fournir au plus tard le jour de la rentrée**
- Attestation d'assurance « individuelle accident » ou adhésion à la MSC accompagnée de votre règlement à l'ordre de l'OGEC Saint Joseph (un document par famille)

**POUR LES NOUVEAUX ELEVES**

- Exeat et avis de passage (à demander au précédent établissement)
- Chèque de 50€ (frais de dossier d'inscription) pour ceux qui ne l'ont pas encore remis
- Fiche de renseignement corrigée au stylo rouge